



COMITÉ SYNDICAL DU LUNDI 05 DÉCEMBRE 2022

DÉLIBÉRATION N° 2022-107

ASSAINISSEMENT

**11 – Signature de l'avenant n° 1 au marché public de travaux pour la réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales des rues des Prés Frais, de la Michelette, de l'Orme à la Pie et de la place de Dévy (place de la Mairie) sur le territoire de la commune de SAINT-WITZ (Opération n° 19 STWI 90)**

Le Comité du Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué le mardi 29 novembre 2022, s'est réuni le lundi 05 décembre 2022 à l'Espace Culturel la Tuilerie, 8 Rue André Berson - 95470 SAINT-WITZ, sous la Présidence de Benoit JIMENEZ, Président du Syndicat.

L'an deux mille vingt-deux, le lundi cinq décembre à neuf heures,

**Date de la convocation :** Le mardi 29 novembre 2022

**Nombre de délégués titulaires en exercice :** 70

**Nombre de délégués suppléants en exercice :** 70

**Nombre de délégués formant le quorum minimum :** 36

**Président de séance :** Benoit JIMENEZ

**Secrétaire de séance :** Jean-Michel DUBOIS

**Nombre de présents : (42)**

**Dont (41) présent(e)s avec droit de vote formant le quorum**

**CAPV :** Philippe FEUGERE (Andilly), Joëlle POTIER et Pascal TESSÉ (Bouffémont), Charles ABEHASSERA (Domont), Éric BATTAGLIA et Jean-Robert POLLET (Ézanville), Jean-Pierre LECHAPTOIS (Moisselles), Blandine WALSH DE SERRANT et Zoheir AICHOUCHE (Piscop)

**CARPF :** Tony FIDAN et Joël DELCAMBRE (Arnouville), Abdellah BENOURET (Bonneuil-en-France), Marie-Claude CALAS (Bouqueval), Mouhammad ABDOUL (Épiais-lès-Louvres), Roland PY et Patrice SAUBATTE (Fontenay-en-Parisis), Benoit JIMENEZ (Garges-lès-Gonesse), Jean-Michel DUBOIS et Claude TIBI (Gonesse), Didier GUÉVEL et Marcel HINIEU (Le Plessis-Gassot), Christian CHOCHOIS et Bertrand KOVAC (Le Thillay), Eddy THOREAU et Pedro TRAVISCO (Louvres), Nicole BERGERAT (Puisseux-en-France), François CARRETTE et Pierre COTTIN (Roissy-en-France), Jean-Charles BOCQUET (Saint-Witz), Navaz MOUHAMADALY (Sarcelles), Freddy BOULANGER (Vaud'Herland), Alain GOLETTA et Lionel LECUYER (Vémars), Cathy CAUCHIE et Dominique KUDLA (Villeron), Maurice MAQUIN (Villiers-le-Bel)

**CCCPF :** Christiane AKNOUCHE (Baillet-en-France), Jean-Claude BARRUET et Lionel LEGRAND (Mareil-en-France), Laurence CARTIER-BOISTARD et Pascal BOSRET (Montsoul)

**Absent(e)s et représenté(e)s : (4)**

**CARPF :** Jean-Jacques PERCHAT (Puisseux-en-France) a donné pouvoir à Nicole BERGERAT (Puisseux-en-France)

Gérard DRÉVILLE (Saint-Witz) a donné pouvoir à Jean-Charles BOCQUET (Saint-Witz)

Léon ÉDART (Villiers-le-Bel) a donné pouvoir à Maurice MAQUIN (Villiers-le-Bel)

**C3PF :** Jean-Claude LAINE (Baillet-en-France) a donné pouvoir à Christiane AKNOUCHE (Baillet-en-France)

**Présent(e)s sans droit de vote : (1)**

**CAPV :** Guy BARRIERE (Ézanville)

## ASSAINISSEMENT

**11 – Signature de l'avenant n° 1 au marché public de travaux pour la réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales des rues des Prés Frais, de la Michelette, de l'Orme à la Pie et de la place de Dévy (place de la Mairie) sur le territoire de la commune de SAINT-WITZ (Opération n° 19 STWI 90)**

### *EXPOSÉ DES MOTIFS*

Le 04 mai 2021, le SIAH a signé un marché public de travaux avec l'entreprise BARRIQUAND relatif à la réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales des rues des Prés Frais, de la Michelette, de l'Orme à la Pie, de Fontaine aux Chiens et de la place de Dévy (place de la Mairie) à SAINT-WITZ.

À l'issue des travaux, il apparaît nécessaire de rectifier, à la marge et de manière non substantielle, les prestations effectuées dans le cadre de ce marché public.

En effet, certaines quantités prévues au détail estimatif doivent faire l'objet de réajustements du fait de plus-values liées à la réalisation de branchements supplémentaires sur la rue de l'Orme à la Pie et de terrassements plus importants sur la place de Dévy, et de moins-values liées à l'absence de désamiantage sur la rue des Prés Frais et à l'optimisation des terrassements par le relèvement du positionnement du réseau sur la rue de Fontaine aux Chiens.

L'avenant rendu nécessaire, a un impact financier sur le marché public selon les modalités suivantes :

- Montant initial HT des travaux comprenant la rue de l'Orme à la Pie (tranche ferme + tranche optionnelle non affermée), la place de Dévy, la rue des Prés Frais, la rue de la Michelette et la rue de Fontaine aux Chiens : 1 330 091,52 €
- Montant initial HT des travaux pour la rue de l'Orme à la Pie (tranche ferme), la place de Dévy, la rue des Prés Frais, la rue de la Michelette et la rue de Fontaine aux Chiens : 1 321 708,52 €
- Montant HT de l'avenant n° 1 : - 18 659,25 €
- % d'écart introduit par l'avenant par rapport au montant des travaux tranche ferme pour la rue de l'Orme à la Pie (tranche ferme), la place de Dévy, la rue des Prés Frais, la rue de la Michelette et la rue de Fontaine aux Chiens : -1,41 %
- Nouveau montant HT du marché : 1 303 049,27 €

Les crédits sont inscrits au budget annexe relatif à la compétence assainissement eaux usées, chapitre 23, article 2315 et budget principal relatif aux compétences assainissement eaux pluviales et GÉMAPI chapitre 23, article 2315.

Cette modification du marché est donc conforme à l'article L. 2194-1-2 et à l'article L. 2194-1-5° du Code de la commande publique.

L'avenant n'ayant pas entraîné une augmentation supérieure à 5 % du montant du marché, il n'a pas été soumis à la Commission d'Appel d'Offres.

### *CECI EXPOSÉ*

**Le Comité Syndical,**

Après avoir entendu le rapport de Jean-Robert POLLET,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** le Code de la commande publique, et notamment son article L.2194-1-2 et son article L. 2194-1-5,

**Vu** l'avenant n° 1 au marché public relatif à la réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales des rues des Prés Frais, de la Michelette, de l'Orme à la Pie, de Fontaine aux Chiens et de la place de Dévy (place de la Mairie) à SAINT-WITZ (Opération n° 19 STWI 90),

**Considérant** la nécessité pour le SIAH de signer l'avenant n° 1,

## ASSAINISSEMENT

**11 – Signature de l'avenant n° 1 au marché public de travaux pour la réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales des rues des Prés Frais, de la Michelette, de l'Orme à la Pie et de la place de Dévy (place de la Mairie) sur le territoire de la commune de SAINT-WITZ (Opération n° 19 STWI 90)**

**LE COMITÉ SYNDICAL DÉLIBÈRE ET, À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES :**

- 1- Approuve** l'avenant n° 1 relatif au marché public relatif à la réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales des rues des Prés Frais, de la Michelette, de l'Orme à la Pie, de Fontaine aux Chiens et de la place de Dévy (place de la Mairie) à SAINT-WITZ (Opération n° 19 STWI 90),
- 2- Prend acte** que l'avenant n° 1 prévoit une diminution par rapport au montant des travaux (tranche ferme pour la rue de l'Orme à la Pie), place de Dévy, rue des Prés Frais, rue de la Michelette et rue de Fontaine aux Chiens, du marché public de 1,41 %,
- 3- Prend acte** que les crédits sont inscrits au budget annexe relatif à la compétence assainissement eaux usées, chapitre 23, article 2315 et budget principal relatif aux compétences assainissement eaux pluviales et GÉMAPI chapitre 23, article 2315,
- 4- Et autorise** le Président à signer l'avenant, ainsi que tous les actes relatifs à cet avenant.

À BONNEUIL-EN-FRANCE, le lundi 05 décembre 2022,

Benoît JIMENEZ

Président du Syndicat  
Maire de GARGES-LÈS-GONESSE.



Le Président du SIAH certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, transmise au contrôle de légalité le : 21/12/2022

Affichée le : 21/12/2022

Retirée le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CERGY-PONTOISE dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

